

*COMMUNE  
DE HIRTZBACH*

**BULLETIN**



**COMMUNAL**

*SEPTEMBRE 2015*

## 1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre nouveau curé doyen, composer le 03.89.40.51.62 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : [frechin.vincent@orange.fr](mailto:frechin.vincent@orange.fr)

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen).

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Thierry PETER (Tél. : 03.89.07.76.28) ou Mme Marie-Rose MENGIS (Tél. : 03.89.07.90.91).

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01  
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements  
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations :  
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Pastorale des Professions de Foi :  
Mme Claire MUNCK – 03.89.40.15.94
- Servants d'autel :  
M. Olivier MARTIN – 03.89.40.54.57
- Service de l'Evangile auprès des malades  
S'adresser à M. le Curé Doyen – 06.80.08.77.30
- Pastorale des Chorales  
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique  
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : [www.coeur-du-sundgau.fr](http://www.coeur-du-sundgau.fr)

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.09 au 30.09.2015) :

- Vendredi 11.09.2015 : 18 H 00 *Messe*
- dimanche 20.09.2015 : 10 H 30 **Fête Patronale St Maurice**
- vendredi 25.09.2015 : 18 H 00 *Messe*

❑ Durant le mois de septembre 2015 sont invités à servir à l'Autel :

Le 20.09. **Fête Patronale**  
**à 10 H 30** Tous les servants d'autel disponibles.

2. Permanences du secrétariat de la mairie au mois de septembre (suite et fin des congés)

Les mercredi 09 et 16.09.2015, la mairie sera fermée l'après-midi (seule la permanence du matin sera assurée, de 11 h à 12 h).

3. Communiqué du FC HIRTZBACH

Comme chaque année, les membres du FC HIRTZBACH viendront proposer à la population les cartes de membre honoraire pour la saison 2015/2016, lors du week-end du **04-05-06 septembre 2015**.

Merci de leur réserver un bon accueil.

#### 4. Balayage de voirie

Le prochain balayage par engin spécialisé interviendra le **mercredi 09 septembre 2015**, sauf modification de dernière minute.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse en déplaçant les véhicules et ne perdons pas l'habitude d'entretenir les abords des propriétés et les endroits non accessibles à l'engin, sans oublier les caniveaux.

#### 5. Sortie d'automne des aînés reportée au samedi 19 septembre

Des événements imprévus nous conduisent à reporter la sortie d'automne au **samedi 19 septembre 2015**.

Il reste encore des places pour cette excursion à destination du Mont Sainte Odile et d'Obernai, dont le programme figure dans le bulletin du mois d'août.

**Dernier délai pour les inscriptions en mairie : 14 septembre 2015** (Tél. : 03.89.40.99.21).

#### 6. L'A.P.E.I. de HIRSINGUE compte sur vous pour son « Opération Brioches » 2015 (autorisation préfectorale)



*Ce logo est sur chaque brioche et vous certifie que le don est au profit des Personnes Handicapées Mentales du secteur.*

Pour la 29<sup>me</sup> année consécutive, une vente de brioches est organisée dans le village pour financer l'agrandissement et la mise en accessibilité des chambres des résidents du Foyer J. CUNY à HIRSINGUE (installation d'un ascenseur).

Merci de réserver un bon accueil aux personnes du village qui passeront du **mardi 08 septembre 2015 au mardi 15 septembre 2015**, pour vous proposer des brioches.

D'avance merci.

Contact : André WELKER – Tél. : 03.89.25.81.75.

#### 7. Passage du médiabus

Le médiabus sera de passage à HIRTZBACH le **vendredi 18 septembre 2015, de 10 h 30 à 12 h 00** devant la « Mairie-Ecole ».

#### 8. Marché hebdomadaire

Depuis le 18 août, le marché du mardi s'est enrichi de la boulangère Renate KAUFMANN (GAEC KAUFMANN – Ferme LERCHENBERG d'ALTKIRCH) qui propose du pain paysan, des miches de 500 g, pains longs de 300 g, kougelhops,...

## 9. Repas paroissial

Comme déjà annoncé dans le bulletin du mois d'août, l'Association pour la Restauration de l'Orgue de HIRTZBACH et la Fabrique de l'Eglise proposeront de concert, le **dimanche 20 septembre 2015**, jour de la Fête patronale Saint Maurice, un repas **à partir de midi, à la salle Saint Maurice**.

Programme de la journée (rappel) :

- à 10 heures 30, célébration dominicale de la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » en l'église Saint Maurice ;
- à midi, repas servi au Foyer Saint Maurice.

Au menu :        friture de carpes, salade ou collet fumé, salade  
                          Dessert et café

Prix :    15 € pour un adulte - 8 € pour un enfant de moins de 12 ans.

- une tombola sera proposée durant le repas.

**Les réservations au repas paroissial sont reçues en mairie (Tél. : 03.89.40.99.21) jusqu'au mardi 15 septembre 2015.**

**N.B. : possibilité d'emporter les carpes (se munir de récipients).**

## 10. Activités sportives proposées au Foyer Saint-Maurice

### Gymnastique pour adultes



Ainsi que nous l'annoncions dans le bulletin du mois d'août, Sabine HATTSTATT reconduira son activité « gym pour adultes » dans la salle du Foyer Saint-Maurice, **à partir du lundi 21 septembre 2015 de 20 h à 21 h**, et ainsi de suite chaque lundi soir.

La cotisation annuelle, comprenant la licence et l'assurance se monte à 70 €.

Renseignements et inscriptions auprès de Sabine (03.89.40.26.97 ou sur place au Foyer, le lundi à 20 heures).

### Cours de Tai-Chi-Chuan

M. Alain ROBERT reproposera ses cours de Tai-Chi-Chuan dans la salle du Foyer Saint-Maurice le mardi de 19 h 00 à 20 h 30 pour les initiés, à partir du 15.09.2015 et le jeudi de 20 h 00 à 21 h 30 pour les débutants, à partir du 17.09.2015.

La cotisation annuelle (licence + assurance) se monte à 60 €.

### Cours de Karaté

L'association « Fudoshin Karaté Ryu Sundgau » reconduira elle aussi ses cours de karaté le lundi à HIRTZBACH au Foyer et le mercredi au Coséc de HIRSINGUE.

Si vous avez envie de bouger, d'utiliser et de développer pleinement votre potentiel physique et mental, n'hésitez pas à venir essayer la pratique de cet art martial japonais.

Les 2 premières séances sont gratuites.

Cotisations : adultes : 130 €/an ; enfants : 100 €/an

Reprise des cours :

- le lundi 07 septembre 2015 de 18 h 30 à 20 h 00 au Foyer pour les adultes et les adolescents ;
- le mercredi 09 septembre 2015 de 18 h 30 à 19 h 30 pour les enfants et de 19 h 40 à 21 h 00 pour les adultes au Cosec de HIRSINGUE.

Contacts : Frédéric DUPONT (professeur) : 06.68.96.82.35

Dominique STOESEL (secrétaire) : 03.89.08.83.15

Sylvie DUPONT (présidente) : 06.89.82.41.31 ou  
09.52.96.69.81.

#### □ Cours de cirque



Le cours de cirque lancé en 2009 sera reconduit pour les enfants âgés de 8 à 12 ans au Foyer **à partir du jeudi 17 septembre 2015 de 17 h 00 à 18 h 30** et ainsi de suite chaque jeudi.

Cette activité sera encadrée par Jean-François REITZER.

Inscriptions et renseignements auprès de la MJC d'ALTKIRCH (Mme Violette CENTLIVRE – Tél. : 03.89.40.98.91).

## **11. Communiqué de la MJC**

Le programme des activités de la MJC pour la saison 2015/2016 est disponible sur le site internet : [www.mjc-altkirch.fr](http://www.mjc-altkirch.fr) où l'on peut télécharger la brochure.

A compter du 14 septembre 2015, les activités proposées aux adultes, adolescents et enfants reprendront leur rythme de croisière :

- adultes et adolescents : danse africaine, zumba, gymnastique mixte, Gym-tonic, patchwork, step, trampoline, tennis de table, Tai Chi Chuan, Yoga, Hatha-Yoga et Pilates, etc...
- avec l'Université Populaire : informatique, allemand, anglais, espagnol et italien.
- Jeunesse : Baby-Gym, cours d'anglais, cirque, escalade, hip-hop, patins à roulettes, roller hockey, roller, théâtre, tennis de table, trampoline, baby escalade, etc...

Les inscriptions auront lieu à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015. Tarif de l'adhésion à la MJC donnant accès aux activités : 15 €/an (réduit à 10 € pour les jeunes, étudiants et demandeurs d'emploi).

Contact et renseignements : 03.89.40.98.91

MJC – 1 Place Xavier Jourdain – 68130 ALTKIRCH.

## **12. Cours de Musique avec l'Ecole de Musique du Sundgau (EMS)**

Nouveau, à partir de la rentrée de septembre, l'école de musique de la Sundgovia est rattachée à l'Ecole de Musique du Sundgau (EMS)

L'EMS, qui maintiendra les cours d'instrument déjà existants sur le site de Hirtzbach (flûte, saxophone et batterie) propose également d'autres activités à Altkirch et Hirsingue :

- **L'Eveil musical** : à partir de 3 ans, à raison de 1 h par semaine (Altkirch et Hirsingue)

De 3 à 6 ans, Jardin et Eveil Musical pour une découverte sensorielle des sons à travers comptines, jeux et percussions

- **L'atelier instrumental** (Altkirch et Hirsingue)

Pour les petits de 6 à 7ans : initiation à la pratique instrumentale en ensemble de 2 à 3 élèves par demi-heure chaque semaine. L'enfant suit parallèlement le cours d'éveil musical (1 h hebdomadaire)

- **L'instrument**

A partir de 7 ans/adultes : cours individuel de 30 minutes hebdomadaires. L'élève suit parallèlement un cours de Formation Musicale (solfège et culture musicale) et de chant choral (au total 1 h 30 hebdomadaire).

- **Les pratiques collectives** : elles occupent une place importante à l'EMS ! C'est pourquoi l'élève est amené à suivre parallèlement à son cours individuel, un ou plusieurs cours collectifs (Formation Musicale, chant choral, orchestres) qui enrichit et élargit ses connaissances musicales

Contact, renseignements, tarifs et inscriptions :

Permanence du secrétariat tous les jours de 15h à 18h, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h au 03 89 40 66 93 ou par mail [emsundgau@wanadoo.fr](mailto:emsundgau@wanadoo.fr)

## **13. Communiqué du Relais Assistantes Maternelles (RAM) « La Charabirole »**

Le RAM est un service gratuit proposé aux assistants(es) maternels(elles) agréés(ées), aux gardes d'enfants à domicile ainsi qu'aux parents. Son rôle est de les informer et de les accompagner.

Il anime un lieu où professionnels, parents et enfants peuvent se retrouver et créer du lien.

Le RAM fonctionne toute la semaine, du lundi au vendredi (mercredi, uniquement le matin).

Il propose des permanences administratives, des rendez-vous à la demande, des ateliers d'éveil (mardi et jeudi matin sur inscription) et des soirées d'informations, sorties et rencontres à thèmes.

Il informe également les parents sur tous les modes de gardes existants (+ estimation financière), peut leur communiquer une liste d'assistantes maternelles disponibles et les accompagne dans la procédure d'embauche, au mieux de leurs intérêts.

Contact : Pascal TALEC  
Tél. : 03.89.40.69.47 (messagerie)  
Courriel : [apea.ram@gmail.com](mailto:apea.ram@gmail.com)  
Site : [www.enfance-altkirch.org/ram/](http://www.enfance-altkirch.org/ram/)

Où : Avenue du 8<sup>ème</sup> Régiment de Hussards  
Quartier Plessier – Bâtiment 3 – ALTKIRCH

#### **14. Résultat du tirage de la tombola de la Fête de Rues**

La 35<sup>ème</sup> Fête de la Nature a été une belle réussite et figure incontestablement parmi les grandes éditions à succès.

Remercions les associations locales, les élus, le personnel communal et les bénévoles pour les nombreuses heures consacrées à la préparation et à la mise en œuvre de cette manifestation traditionnelle.

Merci aussi aux riverains de la rue Principale qui ont daigné accueillir des exposants devant ou sur leur propriété.

Merci enfin à la population qui nous a aidés à rendre notre village propre et accueillant.

Voici les numéros gagnants de la tombola (numéros figurant sur la couverture du programme de la Fête) : **404 – 867 – 740 -388 - 624.**

Les gagnants sont invités à se faire connaître à la mairie (tél. : 03.89.40.99.21) **avant le 15 septembre 2015.**

#### **15. Pressoir à fruits**

Avec l'automne arrive la saison des pommes. Plutôt que de les laisser se gâter, valorisez-les en en faisant un excellent jus.

A cette fin, le Baumverein met à disposition son pressoir avec la pasteurisation.

Renseignements et réservations au 03.89.40.12.91.

#### **16. Distillation**

La prochaine période de distillation sera ouverte lors des vacances scolaires de la Toussaint, soit du **samedi 17 octobre au samedi 31 octobre 2015 inclus** (inscriptions en mairie dès à présent).



## **17. Médailles d'honneur du travail**

Nous apprenons avec plaisir que par arrêté de M. le Préfet du Haut-Rhin en date du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la médaille d'honneur du travail a été attribuée à :

- M. Alexandre ULL (échelon argent) ;
- M. Albert HATTSTATT (échelon or) ;
- M. Denis HELL (échelon or) ;
- Mme Patricia LILLO (échelon grand or).

Nous adressons nos félicitations aux heureux récipiendaires.

## **18. Sacs transparents (tri sélectif)**

**Rappel** : les sacs transparents réservés au tri sélectif ne doivent **en aucun cas** être présentés le mercredi matin, en même temps que la collecte des ordures ménagères !

Dorénavant, suite à un contrôle, les ripeurs ne ramasseront plus les sacs transparents présentés le mercredi matin, et si le contenu de ces sacs n'est pas conforme à l'usage qui leur est réservé, **ils ne seront pas non plus collectés le jeudi matin !**

Il convient d'adopter une attitude citoyenne et, si nécessaire, de se reporter aux indications claires figurant dans le guide du tri (fascicule « la gestion de nos déchets de la collecte à la valorisation », disponible en mairie).

## **19. Eclairage public défectueux (RAPPEL)**

La population est invitée à signaler régulièrement à la Mairie les lampes d'éclairage public présentant un dysfonctionnement (lampes éteintes ou qui s'allument et s'éteignent par intermittence), afin de permettre aux services compétents de rétablir l'éclairage dans les meilleurs délais.

Du signalement immédiat des lampes défectueuses dépend en effet la rapidité d'intervention du service de maintenance, information que les habitants concernés sont plus à même de communiquer à la Mairie que les services municipaux qui ne le remarquent pas toujours (surtout lorsque les lampes s'allument et s'éteignent).

Pour notre sécurité à tous, merci de nous aider à garder le village bien éclairé la nuit !

## **20. Avis aux parents d'élèves des classes maternelle et primaires**

En prévision de la rentrée des classes, nous nous permettons, comme chaque année, de recommander aux parents des enfants fréquentant l'école maternelle et les écoles primaires d'observer scrupuleusement les consignes données par les enseignants, au début de l'année scolaire, concernant le stationnement des véhicules devant

les écoles respectives, aussi bien au moment de l'acheminement que du retrait des enfants.

Il convient notamment d'éviter de stationner en double voire triple file, sur les passages piétons et devant l'accès direct aux écoles.

Sachons faire preuve de civisme et de discipline, en n'hésitant pas à accompagner les enfants à pied, si le domicile n'est pas trop éloigné de l'école.

Prière aux parents fumeurs de ne pas jeter les mégots, voire les paquets de cigarettes vides devant l'entrée de la Mairie-Ecole, mais d'utiliser le cendrier mural installé sur la façade du bâtiment.

## **21. Lutte contre l'insécurité routière**

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets : le volet répressif (contrôle des infractions), le volet informatif (pouvoir consulter son solde de points sur internet) et le volet pédagogique (stages de récupération de points).

- Concernant le volet informatif, les conducteurs peuvent consulter gratuitement leur solde de points sur le site : [www.telepoints.info](http://www.telepoints.info)
- Concernant le volet pédagogique, des stages de sensibilisation au risque routier dits « stages de récupération de points » sont régulièrement organisés à proximité de HIRTZBACH.

Pour consulter la liste de ces stages dans la proche région et s'y inscrire, on peut consulter le site : [www.stage-recuperation-points.com/stage-hirtzbach-68118/proche](http://www.stage-recuperation-points.com/stage-hirtzbach-68118/proche)

## **22. Qu'est-ce que le Défenseur des droits ?**

Que vous soyez une personne physique ou morale, de nationalité française ou étrangère, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Défenseur des droits, chargé de veiller à la protection de vos droits et libertés et de promouvoir l'égalité.

Dans quels cas peut-on le saisir ?

- Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public ;
- si vous vous estimez victime d'une discrimination prohibée par la loi ou un engagement international ;
- si vous êtes victime ou témoin de faits dont vous estimez qu'ils constituent un manquement à la déontologie par des personnes exerçant une activité de sécurité sur le territoire de la République ;
- si vous considérez que les droits fondamentaux d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés, ou qu'une situation met en cause son intérêt.

### Comment le Défenseur des droits fait-il respecter vos droits ?

- soumis au secret professionnel, il adapte son intervention à chaque cas ;
- il fait usage de ses pouvoirs d'enquête pour obtenir communication des pièces utiles, auditionner des personnes voire procéder à des vérifications sur place ;
- il peut privilégier un mode de résolution amiable du conflit (médiation) ;
- en revanche, il ne peut remettre en cause une décision de justice ;
- le Défenseur des droits s'appuie sur un réseau de délégués présents sur tout le territoire : ils vous reçoivent, vous orientent et traitent votre réclamation.

### Comment saisir le Défenseur des Droits ?

- ⇒ S'adresser à l'un des délégués du Défenseur des droits (liste consultable sur le site [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr))
- ⇒ Remplir le formulaire de saisie en ligne sur [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)
- ⇒ Envoyer un courrier (avec les pièces justificatives) à :  
Le Défenseur des Droits  
7 rue Saint-Florentin  
75409 PARIS CEDEX 08
- ⇒ Contact téléphonique : 09.69.39.00.00 (prix d'un appel local).

## **23. Remerciements**

Georges LOBMEYER remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont manifesté leur sympathie et amitié à l'occasion de son 85<sup>ème</sup> anniversaire.

En particulier M. le Maire et ses adjoints, M. le Député REITZER, le Crédit Mutuel, les voisins, les amis, sans oublier sa famille, pour les visites, cadeaux, cartes et appels téléphoniques.

## **24. Petites annonces**

- Le logement situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment « Mairie-Ecole » est disponible dès à présent (3 pièces, cuisine équipée, salle de bain, WC sur environ 80 m<sup>2</sup>). Entrée immédiate ou à convenir.  
Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature à la mairie (Tél. : 03.89.40.99.21).
- Estelle**, 27 ans, agent d'entretien, cherche à compléter son temps de travail par quelques heures de ménage chez un (des) particulier(s). Disponible le jeudi matin.  
Contact : 03.89.08.19.41.

- ❑ **Particulier loue** appartement F3 (1<sup>er</sup> étage), cuisine équipée, balcon 9 m<sup>2</sup>, cave et garage, dans résidence « Le Clos du Moulin », 15B rue de la Montagne.

Disponible à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Contact : 06.84.30.06.70.

- ❑ **Dame sérieuse**, 50 ans habitant Hirtzbach propose tous travaux ménagers, jardinage, garde-malade, aide aux personnes âgées ou baby-sitter.

- ❑ **Valérie**, assistante maternelle agréée demeurant au centre du village dispose d'une place pour un enfant de 0 à 3 ans.

Contact : 03.89.89.00.94 ou 06.49.40.95.83.

## **25. Les grands anniversaires de septembre 2015**

65 ans :	Mlle	WILLIG	Marie-Rose
	M.	MUNCH	Gilles
66 ans :	M.	WALTER	Pierre
68 ans :	M.	WININGER	Jean-Paul
69 ans :	Mme	RAPP Liliane	
	Mme	MEYER Jeannine née EMBERGER	
70 ans :	M.	MARTIN	Maurice
71 ans :	Mme	KUNTZ	Marie née GLADY
	Mme	BERNHARDT	Suzanne née DOEBELIN
	M.	SCHWEITZER	Jean
73 ans :	Mme	SCHNOEBELEN Liliane née MARGRAFF	
74 ans :	M.	WADEL	Louis
76 ans :	Mme	FEDERSPIEL	Monique née LEY
78 ans :	Mme	FEDERSPIEL	Jacqueline née DISSER
87 ans :	Mme	DISSER	Marie née LEY

\*\*\*\*\*

Le 05.08.2015, M. et Mme Etienne PFLIEGER ont fêté leurs Noces de Diamant ;

Le 20.08.2015, M. et Mme Gérard VERSINI ont fêté leurs Noces d'Or.

Nous leur adressons nos sincères félicitations !